

A la mémoire de Juste Olivier

Autor(en): **Warnery, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 29

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50

ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A la mémoire de Juste Olivier.

M. Warnery, professeur à l'Université de Lausanne, a fait lundi, au Congrès scolaire romand, une conférence admirable sur Juste Olivier, le poète délicat, le bon Vaudois qui a résumé son credo littéraire en ce mot si simple et si profond: « Vivons de notre vie. » Par une étude émouvante, qui a fait perler des larmes aux yeux de tous ses auditeurs, et par des citations aussi remarquablement dites qu'habilement choisies, M. Warnery a dit combien Juste Olivier a mérité d'avoir son monument dans le pays qu'il a tant aimé et si poétiquement chanté.

Sur notre demande, M. le professeur Warnery a bien voulu détacher, pour le *Conteur vaudois*, les passages suivants de sa conférence. Nos lecteurs se féliciteront avec nous de cette bonne aubaine.

« Il y a dans toute la poésie d'Olivier une bonhomie aimable et douce. C'est elle qui fait le charme de ce qu'on pourrait appeler les « chansons romandes ». Car il a créé la chanson romande. Notre ami Jaques pourrait à bon droit le revendiquer pour son ancêtre, et ce sont des qualités pareilles que nous admirons dans leurs fines et légères satires. On dira peut-être, des unes comme des autres, qu'elles ne sont pas bien méchantes, et ce sera la vérité. C'est une satire à nous, sans fiel, mais non sans malice et dont la malice n'exclut pas la bienveillance. Le trait n'y manque pas toujours, témoin le refrain :

Conservez-moi, je suis conservateur.

L'esprit n'est pas celui de France; c'est plutôt une sorte d'humour souriant et voltigeant. Point de recherche de l'effet; point de sous-entendus grivois, ni éclats de voix, ni grands mots. Aussi bien, de ces derniers, qu'aurions-nous à faire? Je ne dis pas que nous soyons plus vertueux que d'autres. Mais nous avons plus de défauts que de vices, et vices, défauts, vertus, tout est chez nous à mi-côte. Nous nous trouvons bien comme ça; nous n'avons pas envie de changer, craignant que le mieux ne soit l'ennemi du bien et surtout de nos aises. Et si d'aucuns nous reprochent notre apathie, on ne se refait pas, n'est-il pas vrai? Olivier, en trois mots, peint admirablement ce caractère :

Hélas, qu'y faire?... enfin, voilà.

Telle est notre façon de prendre la vie. Le poète lui-même en tient. S'il regrette la gaieté passée et la simplicité du « bon vieux temps helvétique », ne croyez pas qu'il va s'indigner contre les horreurs du temps présent. Il se contente de soupirer :

Hélas, qu'y faire?... enfin voilà.

Il a trop de bon sens pour se fâcher, une vue trop juste des choses et de lui-même. Il voit bien que la raison de son humeur chagriné est en lui, plutôt que dans cela même dont il se plaint.

Qu'y faire, hélas, ô triste vie!
Où toute chose n'a qu'un temps,
Où l'on regrette, où l'on envie,
Où l'on n'a pas toujours vingt ans?
Hélas, qu'y faire? enfin, voilà!

Ce n'est plus le refrain du laisser-aller vaudois; c'est une résignation douce et philosophique aux lois de la vie. Mais ce qui s'y trahit, c'est toujours la même disposition bienveillante et amicale envers la vie et les êtres. Le poète, devenu vieux, ne songe pas à médire de la jeunesse. Il va s'asseoir aux fêtes de la mi-été; il regarde la danse et les façons des couples campagnards. Sa voix cassée se raffermirait, et il y va de sa chansonnette. Emue autant que malicieuse, elle nous peint le naïf manège de l'amour villageois.

Les filles, les garçons, à tourner se hasardent,
En tournant se regardent;
On connaît ces façons
Des filles, des garçons.

Les yeux noirs, les yeux bleus et le petit sourire
Tout muet pour tout dire,
Ont commencé leurs jeux,
Les yeux noirs, les yeux bleus.

Cela est délicieux, tout simplement.»

HENRI WARNERY.

A propos des promotions du Collège cantonal.

Nos journaux ont donné, cette semaine, des détails complets sur la cérémonie des promotions du Collège, qui a eu lieu dernièrement, dans le temple de St-Laurent. Il serait donc superflu d'y revenir; mais, à cette occasion, on lira peut-être avec intérêt les curieux détails qui suivent, sur la manière dont on fêtait ces promotions sous le régime bernois :

Le soleil éclairait à peine de ses premiers rayons les beaux tilleuls de la cour du Collège, que l'on voyait les écoliers parés de leurs habits de fête. Les maîtres les recevaient; ils les disposaient dans l'ordre et les conduisaient silencieusement dans notre belle cathédrale, pour recevoir, de la bouche d'un vénérable pasteur, quelques conseils affectueux, qui respiraient la simplicité et la prudence de l'Evangile. C'était là, pour cette vive et joyeuse jeunesse, le sérieux de la fête.

Au sortir du temple, chacun retournait chez soi; on déjeunait, on rajustait un habit dérangé, et l'on se parait d'un énorme bouquet bien appliqué sur le cœur. Ainsi décoré, le jeune écolier revenait au Collège avec un empressement plus vif. L'heure de la fête allait sonner; les maîtres attendaient déjà; on formait de nouveau le cortège et l'on se rendait dans le chœur de la cathédrale.

Bientôt arrivaient le seigneur bailli, l'Académie et le noble Conseil de la ville. Un nombreux orchestre saluait leur entrée par une bruyante symphonie. Le public, c'est-à-dire les pères et les mères, se plaçait comme il pouvait. Le recteur montait dans la chaire de Viret et de Farel, et prononçait un discours de circonstance.

Dans les premiers temps, ces discours se faisaient en latin; depuis 1706, la langue française eut les honneurs de la cérémonie. Le recteur terminait sa harangue en adressant des compliments au bailli, au noble Conseil, aux étrangers illustres, aux instituteurs et aux élèves.

Au recteur succédait un plus jeune orateur. Un écolier récitait un discours en prose ou en vers. C'était une coutume ancienne qui remontait à 1640. Ces harangues juvéniles ont beaucoup varié: tantôt c'était un morceau d'un grand écrivain, tantôt un petit discours de circonstance composé par le premier régent du Collège.

L'orchestre avait aussi ses droits et des hymnes religieuses ou patriotiques se faisaient entendre. Enfin, on distribuait les prix. En 1712, L.L. EE. avaient ordonné aux baillis de les remettre de leurs mains; mais, dans les derniers temps, c'était le recteur, assisté du bachelier ou premier régent du Collège, qui faisait cette distribution.

Le bailli contemplant. Les petits écoliers, en allant recevoir leurs prix, saluaient profondément Monseigneur.

Les prix consistaient en livres, en très petit nombre, et en médailles d'argent. Celles-ci présentaient d'un côté l'inévitable figure de l'ours *Respublica Bernensis*. On voyait sur l'autre côté un heureux symbole: un jardinier qui ente un arbre, et l'inscription: *Cultura nillescit*. Enfin, l'orchestre faisait entendre une symphonie d'adieu.

Les écoliers n'étaient pas les seuls à recevoir les prix. Le bailli, les membres de l'Académie, le bachelier et le secrétaire recevaient chacun une médaille de la valeur de L. 4. Les régents du collège recevaient une médaille de L. 2. De plus, le receveur du château livrait aux membres de l'Académie une finance de dix batz (fr. 1,45) pour dîner. Cette modeste finance ne suffisait pas à payer le repas; il y avait grand gala.

L'Académie donnait un dîner; le bailli y assistait la première année de son séjour au bailliage; le Conseil de la ville était invité, il acceptait et rendait la politesse l'année suivante.

Les professeurs avaient donc un repas après la cérémonie; les écoliers retournaient dans leurs familles ou dans leurs pensions. Le lendemain, ils avaient un tirage d'arc assez maussade dans la cour du collège.

Telles ont été les promotions du collège pendant plus de deux siècles. On le voit, cette fête était peu joyeuse, la vie, la gaieté de l'enfance ne l'animaient guère.

Au pays des combes.

Le train venait de quitter la bifurcation du Day. Je me trouvais seul dans mon compartiment, lorsqu'un paysan d'une cinquantaine d'années vint prendre place en face de moi. Expansif comme le sont quelquefois les campagnards, il engagea de suite la conversation :

— Vous allez en voyage, Mossieu?

— Oui. Oh! pas bien loin, seulement au Pont.

— Ah! c'est ça.

— Et vous vous rendez aussi de ces côtés?

— Je vais jusqu'à la Vallée pou les foins.

J'ai d'aboo eu l'idée d'aller à pied, mais j'ai trouvé des amis par là, on a bu un paire de verres, et alors vous savez, par ces chaleurs, ça vous coupe vite le sifflet.

— Oui, oui, bien sûr.

— Et pi, continua-t-il, après tout, les trains sont faits pour s'en servir, pas vrai?

— Naturellement; si les gens se contentaient de les regarder passer, les actionnaires pourraient joliment se serrer le ceinturon.

— Je vous crois, Mossieu.